

BULLETIN D'INFORMATION HEBDOMADAIRE NUISANCES ET ODEURS



Numéro 19 - Mardi 16 Octobre 2018

« Le saviez-vous ? »

Torchage de sécurité en cas de panne

Lors d'un arrêt d'urgence des installations, l'ensemble des effluents gazeux des installations est envoyé par sécurité à la torche afin de dépressuriser les différents équipements et protéger le personnel de la plateforme et les riverains.

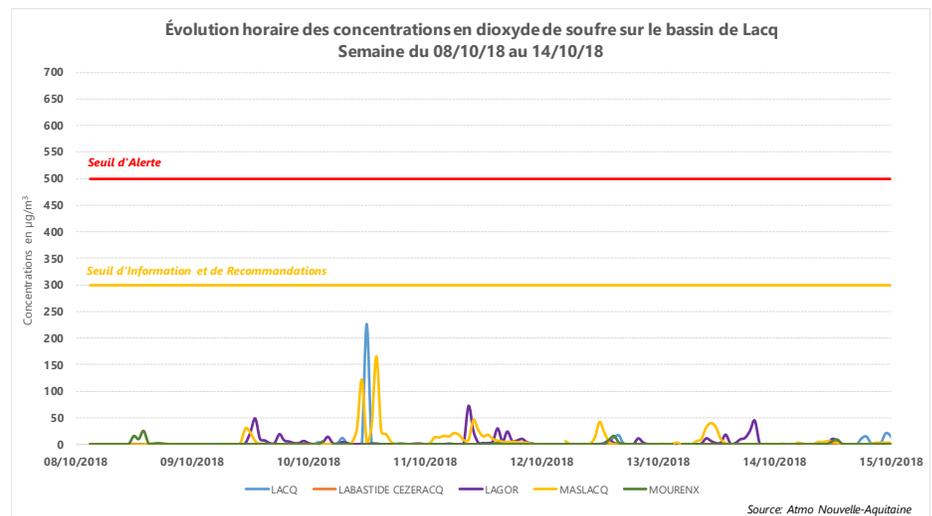
Pour assurer une combustion complète des effluents gazeux et une bonne dispersion des gaz de combustion, il est rajouté des grandes quantités de gaz commercial (jusqu'à 10 fois le débit normal). Les flammes qui peuvent être observées à ces moment-là sont donc essentiellement liées à des actions de sécurité

RELEVES HEBDOMADAIRES

28 signalements dont 17 "coordination" et 11 signalements "nez" d'intensité >6 ont été recensés sur la période du 08/10/2018 au 14/10/2018 sur le périmètre Induslacq.

Mesures de polluants de la période

Les stations de mesure de polluants Atmo Nouvelle Aquitaine indiquent les informations suivantes :

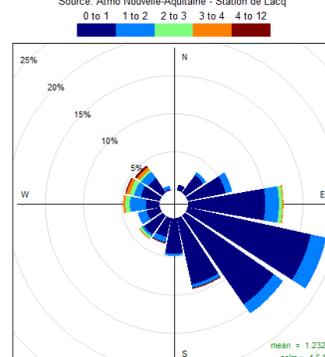


Les concentrations de SO₂ les plus élevées ont été relevées à Lacq le 10/10/18 à 12h (227µg/m³)

Rappel des objectifs qualités : moyenne annuelle de 40 µg/m³ pour le SO₂ et de 10 et 30 µg/m³ pour les PM_{2,5} et PM₁₀ respectivement

Rose des vents sur la période

Vitesse du vent (en m/s) et direction du vent du 08/10/2018 au 14/10/2018
Source: Atmo Nouvelle-Aquitaine - Station de Lacq



Rappel Numéro d'appel –
Plaintes Nuisances et odeurs
Induslacq :05-59-92-21-02

SIGNALEMENTS DE LA PERIODE

	Nombre de signalement Coordination	Signalements ODO >=6	Total	dont Effets Physiologiques (ODO>=6 + coordination)	TOTAL Signalement coordination + ODO>4	TOTAL Effets Physiologiques (ODO>4 + coordination)
08/10/2018	0	3	3	3	3	3
09/10/2018	1	2	3	2	3	2
10/10/2018	2	2	4	1	6	3
11/10/2018	7	1	8	4	11	5
12/10/2018	1	1	2	0	3	1
13/10/2018	2	0	2	0	2	0
14/10/2018	4	2	6	1	6	1
Total	17	11	28	11	34	15

EVENEMENTS DE LA PLATEFORME SUR LA PERIODE

Du lundi 08/10 au dimanche 14/10/18

Suite au défaut électrique de samedi 06/10/18, et comme annoncé la semaine dernière, les ateliers d'Arkema ont redémarré successivement entre le 07 et le 10/10/18. Aussi, la régulation du compresseur d'air alimentant l'URS a été perturbée. Les dispositifs de sécurité de cette dernière ont rendu indisponible l'URS, deux heures de temps, les lundi 08/10 soir et mercredi 10/10/18 matin. Sur ces créneaux horaires, les effluents ont été pris en charge par la torche Arkema. Depuis, la production des ateliers est de nouveau stable. L'ensemble des effluents gazeux sont pris en charge par l'URS.

Des signalements identifiants des odeurs de « sulfurool » ont été enregistrés sur les journées des 08 et 09/10/2018. Cependant, le lien n'a pu être établi avec une activité particulière de Vertex BioEnergy. Toutes les installations de ce site fonctionnent normalement.

Jeudi 11/10/18, la torche BP4/3 de Sobegi a pris en charge des effluents gazeux pendant l'indisponibilité de l'URS sur l'après-midi de cette journée.

Le samedi 13/10 matin, des effluents chargés ont perturbé le fonctionnement de la filière biologique de la station de traitement des eaux. Ils ont été pris en charge et réinjectés à cette dernière dès rétablissement le 14/10/18. Cette phase de traitement a pu générer des nuisances olfactives sur les journées du 13 et 14/10/18.

Lundi 15/10/2018 :

Une variation d'allure de production de l'atelier sulfate d'Arkema, en milieu de matinée, a engendré une fluctuation du rejet NO₂ de l'atelier générant ainsi, ponctuellement, un panache coloré.